

Section 2 : Mesures générales applicables dans les troupeaux infectés.

Séquestration et privation de liberté en contexte sectaire

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	14/01/2011
Juridiction / Nature	ARRETE
NOR / Numéro	AGRG0301884A
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000006123700

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] des mesures d'assainissement suivantes : 1° Visite, recensement et contrôle de l'identification des bovinés et des animaux d'autres espèces sensibles présents dans l'exploitation ; 2° Isolement et séquestration [...] épidémiologiques à l'égard des animaux d'autres espèces sensibles à la tuberculose détenus sur l'exploitation dans les conditions définies par instruction du ministre chargé de l'agriculture ; 4° Isolement et séquestration [...]

[...] des mesures d'assainissement suivantes : 1° Visite, recensement et contrôle de l'identification des bovinés et des animaux d'autres espèces sensibles présents dans l'exploitation ; 2° Isolement et séquestration [...] épidémiologiques à l'égard des animaux d'autres espèces sensibles à la tuberculose détenus sur l'exploitation dans les conditions définies par instruction du ministre chargé de l'agriculture ; 4° Isolement et séquestration [...]

[...] des mesures d'assainissement suivantes : 1° Visite, recensement et contrôle de l'identification des bovinés et des animaux d'autres espèces sensibles présents dans l'exploitation ; 2° Isolement et séquestration [...] épidémiologiques à l'égard des animaux d'autres espèces sensibles à la tuberculose détenus sur l'exploitation dans les conditions définies par instruction du ministre chargé de l'agriculture ; 4° Isolement et séquestration [...]

RÉFÉRENCE

ARRETE AGRG0301884A du 14 janvier 2011, « Section 2 : Mesures générales applicables dans les troupeaux infectés. ». Disponible sur Légifrance :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000006123700> (consulté le 19 juin 2026).